

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

CONSULTATION SUR LE MESSAGE FRI

Le Conseil d'Etat invite le Conseil fédéral à augmenter son effort pour la formation, la recherche et l'innovation

C'est avec une vive préoccupation que le Conseil d'Etat vaudois a analysé le cadre financier fixé par le Conseil fédéral pour la Formation, la Recherche et l'Innovation (domaine FRI). Consulté sur la planification 2025-2028, le gouvernement vaudois déplore un cadre financier étiqueté et des taux de croissance en trompe-l'œil. Ne couvrant ni l'inflation ni la hausse des effectifs, les ressources annoncées pour les hautes écoles mettraient la place scientifique suisse en grande difficulté pour maintenir son haut niveau d'excellence en comparaison internationale. La Suisse courrait le risque d'être entravée dans le développement, pourtant nécessaire, de sa capacité d'innovation et de formation de la main-d'œuvre très qualifiée dont l'économie a cruellement besoin.

Hébergeant sur son territoire une université cantonale, une grande palette de hautes écoles spécialisées (HES), une haute école pédagogique ainsi que l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, le Canton de Vaud porte une lourde responsabilité dans la formation supérieure, la recherche et l'innovation. Le Conseil d'Etat est conscient de la détérioration du contexte financier pour toutes les collectivités publiques. Il estime toutefois que les dépenses fédérales dans le domaine FRI devraient, globalement, croître significativement. Or, on en est loin. Les montants envisagés sont en net décalage avec les missions toujours plus nombreuses attribuées par les autorités fédérales aux hautes écoles et à la recherche. Cet écart se creuse, ajoutant de l'inquiétude aux renoncements déjà générés par la non-association de la Suisse au programme européen de recherche Horizon, qui se prolonge.

En particulier les ressources envisagées dans le projet de Message FRI au titre des subventions fédérales aux hautes écoles (universités et HES) ainsi que celles annoncées pour le domaine des EPF ne couvriront ni le renchérissement, ni complètement la croissance récente et future des effectifs d'étudiants. Si bien que les taux de croissance pour la période 2025-2028 correspondent, de facto, à une réduction

en termes réels des ressources promises aux institutions.

Le Conseil fédéral assume cette logique de repli en invitant les cantons à prendre le relais. Le Conseil d'Etat ne peut pas accepter ce transfert de charges. Il rappelle que les cantons assument déjà 80% des dépenses d'éducation et de formation. Il invite donc le Conseil fédéral à prendre ses responsabilités en revoyant à la hausse les taux de croissance des ressources prévues pour les hautes écoles et le domaine EPF dans le Message FRI qui sera transmis aux Chambres fédérales. Une croissance moyenne annuelle de +2,5% en valeur réelle, défendue par la place scientifique comme une nécessité pour remplir ses missions, constitue un objectif raisonnable que la Confédération devrait viser.

Spécialement dans la situation de grandes tensions géopolitiques et face aux nouveaux défis créés par le changement climatique et la numérisation dans des domaines vitaux comme la sécurité, la santé ou la mobilité, la Suisse a besoin de hautes écoles fortes et dynamiques et d'une recherche performante. Pour la période 2010-2020, l'effort fédéral en faveur du domaine FRI atteignait encore 3,4% en moyenne annuelle. Cet effort était encore supérieur la décennie précédente. Le cadre financier proposé pour 2025 – 2028 est donc en rupture avec l'approche ambitieuse et optimiste que la Suisse n'a jamais eu à regretter.

Le Gouvernement vaudois invite le Conseil fédéral à entendre l'incompréhension grandissante non seulement de la place scientifique suisse, mais aussi des entreprises qui prospèrent grâce à l'innovation et à une main d'œuvre hautement qualifiée formée en Suisse. Les institutions de formation ne seront pas seules à subir les préjudices d'un cadre financier étiqueté. Les plafonds financiers mis en consultation font sérieusement craindre une lente érosion de la compétitivité de l'économie suisse. Or, la vitalité du domaine FRI est déterminante pour la prospérité du pays. Car la matière grise constitue toujours la matière première helvétique la plus importante et conditionne largement la réussite durable de la Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 21 septembre 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat

DEF, Jérémie Leuthold, directeur général de l'enseignement supérieur

LIEN(S)

[Réponse à la consultation fédérale](#)

[Annexe \(questionnaire\)](#)